



## REGLEMENT

Cadre réservé au bureau

	Montant
Licence FFJDA + cotisation proportionnelle (à régler au club)	45
Cours (initiation, judo ou taïso)	
Passeport (obligatoire à partir de Poussin – conseillé aux mini-poussins souhaitant faire des compétitions)	
<b>MONTANT de l'inscription du licencié</b>	

*Pour les familles (Parents, frères et sœurs)*

MONTANT de l'inscription du licencié 2	
MONTANT de l'inscription du licencié 3	
MONTANT de l'inscription du licencié 4	
Réduction ( <i>Moins 10 euros pour 2 inscriptions, 20 euros pour 3 inscriptions ...</i> )	
<b>MONTANT TOTAL</b>	

**L'inscription est définitive, aucun remboursement (licence ou cotisation) ne sera effectué par le Bureau du Cercle du Dojo Nogentais.**

Chèque(s) à établir à l'ordre de CDN (Cercle Dojo Nogentais), 1 chèque de 45 € (licence + CD 28) et la possibilité de 3 chèques pour l'adhésion.

Possibilité également de régler en espèces ou par coupon sport ANCV

Chèques	<input type="checkbox"/>	Nombre :	Montant :
Espèces	<input type="checkbox"/>		Montant :
Coupon Sport ANCV	<input type="checkbox"/>		Montant :
<b>Remarques :</b>			

Cadre réservé au bureau

Cercle du Dojo Nogentais diffuse la (les) photo(s) de mon enfant prise(s) pendant les cours, en compétition, lors des manifestations de judo, sur les différents supports de communication, calendriers ...  J'accepte   
Je n'accepte pas

J'ai pris connaissance de « la charte du Cercle du Dojo Nogentais » (affichée dans le dojo).

J'ai pris connaissance du protocole sanitaire Covid-19

J'autorise mon fils / ma fille \_\_\_\_\_ à recevoir les premiers soins d'urgence en cas d'accident dans la pratique du judo.

**Fait à Nogent le Roi , le**

*Mention : Lu et approuvé*

**Signature**